

LA COTE SAUVAGE – FORET DE LA COUBRE

Présentation de l'itinéraire : allée de sable En forêt de pin, petits dénivelés fréquents. Le balisage orange pour les cavaliers a été refait en 2014, la piste cavalière est obligatoire. A savoir qu'il est très facile de se perdre dans cette forêt. Véhicules à moteurs interdits en forêt domaniale et sur la plage (baignade très dangereuse). Pour se repérer sur la plage :



La côte sauvage

il y a des grands poteaux avec des numéros qui correspondent à ceux des cartes IGN au 1/25 000 ces numéros se trouvent aussi sur les arbres aux croisements des chemins. Pour les vélos il y a de nombreuses pistes cyclables interdites aux chevaux.

1 – La Palmyre – Les Mathes : au XV^e siècle, les actuels marais de Bréjat et de Saint Augustin se rejoignaient pour former un étang, le Barbareu, qui encerclait Les Mathes, situé sur une butte calcaire. Il communiquait par des passes avec la mer, la Seudre et la Gironde servant de refuge aux bateaux. En 1820 le marquis de Conflans entrepris d'assécher l'étang et fit construire un canal fermé par un clapet – d'où la plage du même nom – réglant l'afflux d'eau de mer. C'est à cet endroit précis que se développa le village à l'origine de la Palmyre, satellite balnéaire de la commune des Mathes.

2 -Historique de la forêt de La Coubre : depuis le néolithique, une île sableuse, l'île d'Armotte, en face de la presqu'île d'Arvert se déplace sous l'action conjuguée des courants atlantiques et des vents



dominants d'Ouest. Elle finit par se rattacher au continent sur lequel se forme la forêt de Salis.

Mais à partir du 13^{ème} siècle, avec l'accroissement de la population, l'intensification du défrichage par écobuage (on met le feu après avoir coupé et récupéré les troncs) et par pacage des animaux la forêt disparaît... rien ne retient plus le sable qui ensevelit les terres, les chemins et les villages (Anchoisne 10^{ème} siècle et notre Dame de Buze en Arvert...)

Les termes et expressions du début du 19^{ème} siècle sont significatifs : « le désert », la dune marche en Arvert. Elle marche en effet puisque sa progression vers l'Est a été chiffrée à 20 mètres par an à cette époque.

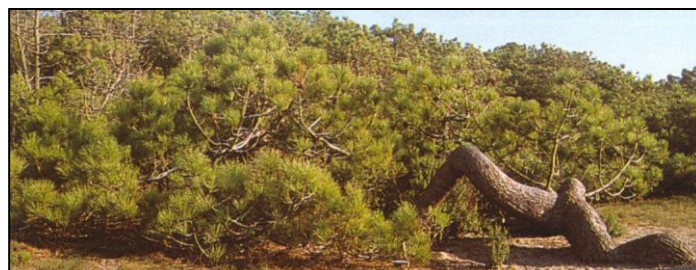
Grâce au décret de 1810, l'Etat entreprend l'édification de dunes littorales qui protègent l'arrière pays de l'invasion par les sables et installe une nouvelle forêt de pins maritimes qui deviendra la forêt de La Coubre, ... forêt fragile par excellence qu'il faut protéger.

3 - Le Chemin du Minot : son toponyme dérivant de «meunier», ce chemin évoque la présence dans les environs d'anciens moulins à vent. Le minot était aussi l'unité de mesure dans la profession, deux minots valant un boisseau (sac de farine).

4 -Le chemin des Demoiselles : le cépage des vignes auquel ce chemin menait était connu en Saintonge : sa particularité était de fournir un vin peu alcoolisé, d'où son nom « vin des demoiselles ».

5 - Le cerf : introduit dans les années 1970 depuis le parc de Chambord, le cerf a colonisé le massif forestier de la Coubre pour atteindre aujourd'hui une population d'une centaine d'animaux.

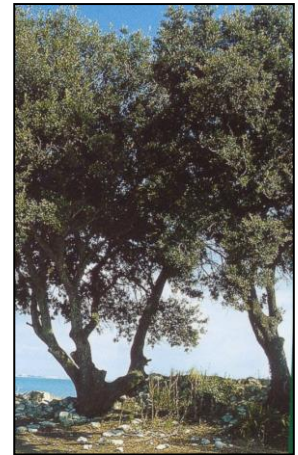
6 - Le Pin Maritime (pin des landes) : Conifère indigène d'Aquitaine et introduit plus au nord sur la côte atlantique. C'est la principale essence utilisée au siècle dernier pour fixer les dunes modernes. En frange littorale sa croissance est limitée par le vent chargé d'embruns et de sable, il prend une forme rampante et contournée. En zone abritée, il a un comportement pionnier





7 - Récolte de la résine : avec l'arrivée de gemmeurs landais, le traitement de la résine a occupé plusieurs générations de trabladais devenus experts dans l'art de recueillir la gomme dans des pots en terre vernissée – le pot Hugues – maintenus par un clou fixé au fût des pins. La Première résinerie de la Tremblade était entrée en service en 1859. Cette activité s'est arrêtée dans les années 1970. Par an, un pin produisait 1,6 l de résine, parfois 2 l. La distillation de la résine produit 20 % d'essence de térébenthine, solvant utilisé dans les peintures et 70 % de colophane utilisé dans les colles de papeterie, les savons et les vernis.

8 - Le chêne vert : Egalement appelé Yeuse, il est caractéristique des régions méditerranéennes, il est ici spontané et témoin de la forêt originelle. Contrairement aux autres variétés de chênes qui perdent leurs feuilles à la mauvaise saison, celles du chêne vert sont persistantes. Ces dernières peuvent être légèrement épineuses et ressembler aux feuilles de houx. Ses feuilles vernissées lui permettent de résister aux vents chargés de sable.



9 - Pont viaduc d'Oléron, ce pont routier aux lignes simples, le plus long de France avec ses 3027 m, relie depuis 1966 l'île au continent. Construit en béton précontraint, il repose



sur 45 piles de section rectangulaire ; ses travées centrales, d'une portée de 79 m, s'élèvent à 23 m au-dessus des plus hautes mers. Son tablier, large de 10,60, supporte une chaussée de 7 m, deux pistes cyclables et deux trottoirs.

10 - Les marées. Les marées sont produites par l'action conjuguée des attractions du soleil et surtout de la lune. La position de ces deux astres entre eux, leur éloignement variable de la terre détermine la force des marées, leur coefficient. La seconde marée de la journée s'explique par la force centrifuge née de la rotation de la terre. Dans toute étendue d'eau du monde ce phénomène existe, avec des amplitudes plus ou moins marquées. Il semble même que la partie solide de la terre subisse des

marées jusqu'à 15 cm.

Les coefficients correspondent aux cycles de la lune et du soleil. L'alignement des deux astres, proches de la terre, détermine de forts coefficients et leur opposition de faibles coefficients.

Les heures de basse et haute mer sont toujours différentes d'un jour à l'autre. Entre une marée basse et la marée haute suivante ou entre la marée haute et la marée basse suivante il y a toujours un peu plus de six heures, mais ce temps varie aussi tous les jours.

Le coefficient de la marée, qui quantifie la hauteur du marnage, différence entre une marée haute et la marée basse suivante ou une marée basse et la marée haute suivante, varie lui aussi à chaque marée. Ces coefficients vont de 20 qui correspond à la plus petite marée qui puisse exister (les « mortes »



eaux), à 120 qui est la plus grande marée possible, (Les « grandes » marées ou marées de vive eau).

C'est lors d'une petite marée que la mer montera le moins haut et se retirera le moins loin. C'est évidemment l'inverse pour les grandes marées qui découvriront des espaces bien plus importants et inonderont parfois certains quais. Ce sont les grandes marées qui sont les plus appréciées par les pêcheurs à pied pour les espaces qu'elles découvrent.

Des éléments météorologiques comme la pression atmosphérique ou le vent peuvent faire varier les prévisions officielles.

Si la mer est calme et qu'il ne pleut pas, de toutes petites particules sèches se mettent à flotter à la surface de l'eau lorsque la mer commence à remonter.

Pleine lune ou nouvelle lune implique un alignement avec le soleil, leurs attractions se cumulent alors, c'est les grandes marées, par contre premier et dernier quartier de lune font un angle approchant de l'angle droit avec l'alignement terre soleil, les forces du soleil et de la lune se contrarient, se sont les petites marées (mortes eaux).

11 -Le galion d'or : la tradition populaire veut que, vers la fin du 15^e siècle, un galion espagnol en provenance des côtes de Guinée et transportant une cargaison d'or vint s'échouer sur ce banc de sable.





12 - Le petit tram forestier : ce petit tram forestier qui reliait le Galon d'Or à la grande côte a été construit pour assurer le transport des matériaux nécessaires à la fixation des dunes et à leur reboisement. Il a ensuite été utilisé à des fins touristiques. La ligne de tramway forestier est construite de 1868 à 1874. Elle longe d'assez près le rivage, passe en vue de la maison forestière de Bonne Anse. Après la Coubre, le tracé prend la direction du Nord, desservant, entre autres, les maisons forestières de la Bouverie, de Negrevaux, de la Pointe Espagnole pour se terminer brusquement après 23 km face au Pertuis de Maumusson, en pleine Forêt, au lieu dit Galon d'Or. Il aurait été logique que la ligne rejoigne La Tremblade, mais ce projet, souvent réclamé, ne sera réalisé qu'en

1942... par l'organisation Todt ! A partir du 1^{er} avril 1905, le transport par voiture hippomobile est remplacé par des automotrices à essence. Aujourd'hui c'est une piste cyclable.

13 – Paunas : la légende veut qu'un vieux savetier habitant ces lieux, prétende « avoir rencontré le diable, apparu dans une énorme flamme », qui n'était probablement qu'un orage.

14 - Passe de Maumusson : l'étroite passe de Maumusson (« Mauvaise Bouche »), entre l'île d'Oleron et la Forêt, est l'accès maritime sud depuis l'atlantique à l'estuaire de la Seudre. Différents éléments se conjuguent (marée, houle, vents et courant, ...) pour en faire un passage dangereux aux « courreaux d'Oleron ». Ce « Maëlstrom de la Saintonge » offre un véritable spectacle les jours de tempête ; le grondement de ses déferlantes se fait entendre à plusieurs kilomètres à la ronde.

15 – Pointe espagnole : elle doit son nom au naufrage, le 20 Décembre 1823, du navire espagnol l'Antonio Carmen. Seule rescapée du désastre, l'épouse du capitaine, une native de La Rochelle, ayant perdu la raison, aurait vécu des années sur cette plage avant de se donner la mort dans le Pertuis de Maumusson.



16 - Les blockhaus : on en rencontre plusieurs le long de la côte. Ils ont été construits par l'organisation Todt sous les ordres d'Hitler afin de constituer le « mur de l'Atlantique » destiné à empêcher un éventuel débarquement des américains et des anglais. Mais le programme gigantesque d'Hitler ne sera jamais complètement réalisé et le mur était plutôt une mince ligne souvent interrompue avec quelques points plus stables.

17- le goéland argenté : Longueur : 55-60 cm, poids : 700-1200g, envergure 130-145 cm.

« Grosse mouette », avec laquelle il est souvent confondu, le goéland est l'oiseau caractéristique du littoral. L'adulte a un corps gris et blanc avec le bout des ailes noir. Bec jaune puissant avec une tache rouge dessous. Les pattes sont de couleur chair. Sexes identiques. Les jeunes, appelés « grisards », sont entièrement brun tacheté et ne prendront le plumage adulte qu'à l'âge de 4 ans. En raison de son opportunisme, ses populations se sont développées de manière importante sur le littoral, trouvant dans les décharges d'ordures ménagères une source de nourriture inépuisable et variée. En dehors des décharges, il se nourrit de poissons, de crustacés, de coquillages, d'œufs ou de jeunes oiseaux.



18 - La mouette rieuse.: Longueur : 34-37 cm, poids 250-400 g, envergure 90-105 cm. Beaucoup plus petites que le goéland (taille d'un gros pigeon), elle revêt, au printemps, un capuchon brun chocolat typique. Le dos est gris pâle. Le bec et les pattes sont rouges. Dès le milieu de l'été et en hivers après la mue, la tête devient blanche avec un petit point noir en arrière de l'œil. Sexes semblables. Beaucoup moins lié au littoral que les goélands, elle niche en colonie bruyantes et animées. Son alimentation est très variée : vers de terre qu'elle capture en suivant les tracteurs dans les labours, insectes, mollusques, poissons et déchets divers.



19 – Le Bécasseau sanderling : Longueur : 20-21 cm ; poids 45-75g ; envergure : 36-39 cm. Petit échassier menu, avec un plumage blanc et gris (tache noire sur l'épaule), le sanderling court rapidement et nerveusement en groupes compacts sur la plage, à la limite des vagues. Il s'y nourrit surtout de talitres (puces de mer). Il est présent en migration et en hivernage (d'août à mai), en provenance des toundras de Sibérie et du Groenland.

20 - Flore : l'Oyat

Il a une préférence pour la dune mobile. Grâce à son vaste réseau de racines pouvant atteindre 3 m, à la flexibilité de ses feuilles et à son adaptation au sel et à la sécheresse, il est un acteur important de stabilisation du sable. Fréquemment planté par l'homme, il joue un rôle majeur de protection de la dune et du littoral contre les effets de l'érosion.



son vaste réseau de racines pouvant atteindre 3 m, à la flexibilité de ses feuilles et à son adaptation au sel et à la sécheresse, il est un acteur important de stabilisation du sable. Fréquemment planté par l'homme, il joue un rôle majeur de protection de la dune et du littoral contre les effets de l'érosion.

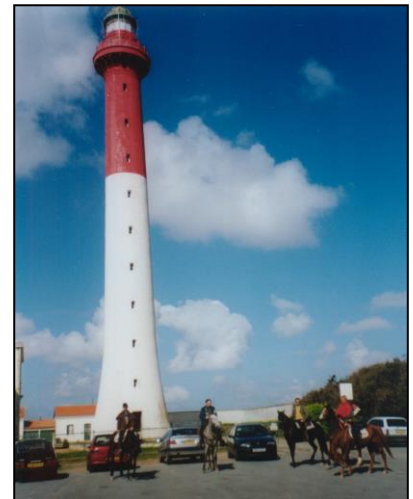


21 - Les points d'eau douce :

les chevaux peuvent y boire. Il y en a plusieurs parsemés dans la forêt, en général suivant une bande de forêt où les chênes verts sont dominants. Sur la photo, le point d'eau de l'itinéraire : « La Mare aux Biches »

22 - Maison forestière :

23 - Phare de La Coubre : ce phare a été construit au Nord de l'estuaire de la Gironde sur la pointe de la Coubre. Il a été mis en service en 1905. Précédemment en 1865 une tour en bois haute d'une trentaine de mètres avait été construite. Elle est remplacée en 1895 par une tour en dur de 50 mètres de haut mais qui s'écroule en 1907, car construite trop près de la plage. L'édifice est constitué d'une tour tronconique élargie à la base. Haut de 60 mètres avec 300 marches, c'est un des phares les plus puissants de France, il porte à 80 km. Automatisé, mais non télécontrôlé, il est gardienné et visitable. Le phare actuel était à 2 km de la mer et n'en est plus aujourd'hui qu'à 800 m.



24 – Bonne Anse : au début du siècle dernier, la pointe de Bonne Anse formait un renflement de la côte. Les houles dominantes d'Ouest ont érodé la côte d'Arvert en enlevant le sable.

25 – Flore Céphalanthère à longue feuille (Orchidée) :

assez commune en frange forestière dans le Nord de la Gironde et en Charente-



Maritime sur sable plus ou moins riche en calcaire. Assez rare ailleurs. Floraison : avril à mai. Protégée en Bretagne et Pays-de-la-Loire.



26 – Notre-Dame-de-Buze : parmi les nombreux sentiers pédestres qui sillonnent la forêt, le chemin dit de la Chapelle conduit sur les traces de l'énigmatique village de Notre-Dame-de-Buze, recouvert par les sables au XVe siècle, dont la chapelle réapparaît régulièrement, au gré des mouvements de sables éoliens.